

## POLITIKUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Volume 13. MONTREAL, VENDREDI 30 AOUT 1850. No. 100.

### Correspondance Lyonnaise.

LA LOI DE LA PRESSE.  
Lyon le 1er août 1850.

M. LE REDACTEUR,  
En bons philosophes, nous commençons à nous remettre un peu de la crise nerveuse que nous avons causée la loi sur la presse; loi entachée de vieux préjugés, de fiscalité et d'incapacité. La fièvre a été de quelques jours et le délire de quelques heures; au bout duquel nous avons plaint la majorité de l'Assemblée de se rendre si impopulaire, et en même temps nous l'avons absoute de cette nouvelle verge de fer dont elle nous accable. Nous avons pensé que si peut-être elle avait été livrée à ses propres sentimens et à son libre arbitre, elle n'aurait pas été si sévère; mais que voulez-vous? quand on a en présence cette incorrigible Montagne qui vous montre les dents comme des *leul-dogues* hargneux, et qui vous met le poing sous le nez à titre de grand mouvement oratoire: quand à chaque instant on s'entend dire par ces honorables citoyens écarlates: "Vous êtes bien trop lâches pour voter votre loi! vous avez bien trop peur pour votre peau!" et autres gentillesses de la plus forte trempe, vous conviendrez, Monsieur, qu'avec la meilleure envie du monde de conserver une certaine liberté à la presse, on se trouve très embarrassé. Si on repousse le projet de loi, on passe pour *patrons* et on a l'air d'avoir peur des farouches républicains, ce qui, à mes yeux constitue un crime. On n'a pas craint les menaces des rouges et de leurs organes, on a adopté la loi, non avec sincérité et conviction, mais à peu près uniquement pour braver la Montagne et la mettre en demeure de manifester tout ce qu'elle voudra. Quand donc sera-ce que nos assemblées délibérantes se mettront au dessus de tous les préjugés et de tous les partis, pour n'agir que d'après les sérieuses inspirations de leur conscience? L'âge d'or, probablement, nous amènera cela; mais je crains bien qu'il se soit trompé de route et qu'il soit encore bien loin de faire son entrée en France. Un pareil règne doit être encore derrière les lointains horizons des *antipodes*. Toujours est-il qu'à partir d'aujourd'hui, et bon gré, malgré, il faudra que les propriétaires des journaux portent à la caisse du gouvernement un fort supplément à leur cautionnement. Les journaux de Lyon, qui n'avaient, depuis la dernière loi, que 6000 francs de caution, en déposent 24,000; ceci n'est pas mal fort. Eh! parlons donc un peu de l'avantage de ce grand *empêtre* nommé vulgairement timbre et qui ne coûtera pas plus de cinq centimes. Approchez-vous, Messieurs, c'est magnifique et pas cher! Prenez prrrrrrez vos places, voici le moment!... Et allez donc! bousculez-vous, serrez-vous, étouffez-vous pour entrer, ce n'est pas l'affaire du gouvernement, ni l'a jamais répondu de votre vie pas plus que des contusions que vous pourriez vous faire en entrant dans le *grrrrrrr* bureau fondé pour apposer une effigie bien grimaçante de la république sur vos feuilles périodiques! Oh! mon Dieu! que tout ceci est donc beau! Combien nous allons remercier nos représentans quand ils vont nous revenir dans quelques jours!... Croiriez-vous, Monsieur, qu'à

part les propriétaires de journaux, ce guillard de public lecteur fait aussi la grimace et trépigne comme un enfant malin. Vraiment ceci dépasse toutes les bornes! Quoi, parce que depuis quelques jours vous lisez à la tête de tous les journaux ces mots: "Avis important, suivis de ceux-ci: "A partir du 1er août prochain le prix de l'abonnement est fixé, etc." vous mettez de mauvaise humeur! Mauvais patriotes! allons donc, débarrassez donc pour le bonheur de la patrie quinze à vingt francs de plus par an. Diable, croyez-vous que Louis Napoléon va contracter des dettes sans que vous soyez obligés de les payer pour votre part?...  
Ah! maintenant, voici venir un article de la loi devant lequel je m'incline et auquel j'applaudis de grand cœur; je veux parler de la signature de l'auteur apposée au bas de chaque article de discussion politique, philosophique et religieuse. Quoique TROIS journaux seulement qui sont: 1° la Gazette de France, 2° l'Opinion Publique, 3° Le Temps, aient applaudi à cet article de la loi, pendant que TOUS les autres se livraient à toutes sortes de fureurs; cet amendement présenté par l'honorable M. De Tinguy et adopté par la majorité, met la presse périodique de France sur un terrain tout neuf. Le journalisme anonyme était loin de s'attendre à tant d'audace; il avait pris son air le plus narquois quand on lui a dit qu'un membre de la droite avait présenté un amendement dans le but de le mettre au grand jour. Mais quand un nombre imposant de voix a donné raison aux judicieux exposés de M. De Tinguy, oh! alors, la lutte a été vive, acérée, brutale même; il y a eu beaucoup d'écritures et de plumes cassées, beaucoup de papier employé, mais fort heureusement je ne sache pas qu'il y ait eu effusion de sang... Malgré toutes ces rages, toutes ces tempêtes, il faudra bien qu'ils en prennent leur parti; il faudra qu'ils jettent le masque; sinon, gare la prison et les sacs de mille francs. Plus je réfléchis à l'adoption de cet article de la loi, plus j'applaudis au bon jugement et de celui qui l'a voté et de ceux qui l'ont adopté; il est juste, moral et politique. Depuis longtemps, hélas! il y a une armée d'écrivains et d'écrivassiers, des Bohémiens et des Robert-Maraire de la littérature qui écrivent, en même temps et souvent le même jour, dans diverses feuilles de l'opposition la plus opposée. Il y en a même qui combattent et qui lancent les plus violents anathèmes en réponse à leur article qu'ils ont publié la veille dans un autre journal! Peut-on pousser plus loin la forfanterie du charlatanisme? et peut-on concevoir que des feuilles morales, religieuses même puissent avoir le triste courage de blâmer une mesure que nous regardons comme un bienfait et qui rendra désormais impossibles de semblables immoralités! Quels enseignements peuvent tirer les lecteurs de toutes ces feuilles? Je vous le demande, à vous, Monsieur, qui êtes de bonne foi, croyez-vous que les nombreuses feuilles périodiques écrites par tant d'hommes à sentimens fort douteux, par tant d'admirateurs de Voltaire, n'aient pas, de concert avec l'université, fait de profonds ravages dans notre société? La partie de cette disposition ne peut être que favorable à la puissance de la presse; de la bonne presse, j'entends; elle augmentera l'intérêt des journaux, car tout le monde sait aujourd'hui que le public bien pensant veut la garantie d'une signature, et, qui plus est, d'une signature connue pour se donner la peine de lire un article de quelque longueur; elle détruira l'influence que les hommes de talent démonétisés exerçaient à l'aide de l'anonyme. On verra dans quel parti sont les hommes de convictions, ceux qui méritent réellement l'estime et la confiance de leurs concitoyens. Les opinions des journaux pèseront de tout le poids du caractère des écrivains. En un mot, tout et tous y gagneront, parce que tel athée ou impie ne pourra écrire des articles dans les journaux religieux, parce que tel ou tel personnage ne pourra plus professer diverses opinions sans courir le risque d'être vu et mépris; pour faire et signer un article de discussion religieuse, il faudra être franchement religieux, et pour émettre telle ou telle nuance de parti il ne faudra pas avoir été Orleaniste hier, Bonapartiste ce matin et Républicain ce soir. Cette partie de la loi a été accueillie avec une faveur universelle dans nos provinces qui, depuis longtemps, n'éprouvaient que de la réprobation pour les mystérieuses feuilles du *bourgeois* parisien, qui luttaient contre l'esprit des populations et qui ont besoin de l'anonyme pour défendre des influences occultes.

d'hui que le public bien pensant veut la garantie d'une signature, et, qui plus est, d'une signature connue pour se donner la peine de lire un article de quelque longueur; elle détruira l'influence que les hommes de talent démonétisés exerçaient à l'aide de l'anonyme. On verra dans quel parti sont les hommes de convictions, ceux qui méritent réellement l'estime et la confiance de leurs concitoyens. Les opinions des journaux pèseront de tout le poids du caractère des écrivains. En un mot, tout et tous y gagneront, parce que tel athée ou impie ne pourra écrire des articles dans les journaux religieux, parce que tel ou tel personnage ne pourra plus professer diverses opinions sans courir le risque d'être vu et mépris; pour faire et signer un article de discussion religieuse, il faudra être franchement religieux, et pour émettre telle ou telle nuance de parti il ne faudra pas avoir été Orleaniste hier, Bonapartiste ce matin et Républicain ce soir. Cette partie de la loi a été accueillie avec une faveur universelle dans nos provinces qui, depuis longtemps, n'éprouvaient que de la réprobation pour les mystérieuses feuilles du bourgeois parisien, qui luttaient contre l'esprit des populations et qui ont besoin de l'anonyme pour défendre des influences occultes.

tion fébrile de ses familiers, reste dans son flegme imperturbable. A quelqu'un qui le prie de s'expliquer à l'égard des journaux ses amis, il a tranquillement répondu qu'il était désolé d'une pareille polémique. Ce qui est très singulier c'est que le *Pouvoir* et le *Moniteur* sont rédigés sous l'influence directe et aux frais de l'Elysée et le président ne trouve pas moyen de mettre à la raison des écrivains si imprudens.  
DROITS DE COUPS D'ETATS, ETC.  
Si je voulais vous remplir beaucoup de papier je vous parlerais de tous les bruits de coups d'état, de tentatives de coups de tête de L. Napoléon, etc. J'irais même jusqu'à vous citer les noms des hommes qui doivent être ministres d'empire et ceux qui doivent être sénateurs; je ne tarirais pas sur ce sujet parce que les grandes folies sont à l'ordre du jour. Nous sommes dans un temps où il est aussi possible de les exciter, que de les réprimer; ne jurons de rien. Quand les sages sont muets ou rares, quand les habiles perdent la tête, le monde appartient aux fous! Si j'avais l'honneur de connaître le président je lui demanderais, à lui qui s'est si bien trouvé de son mutisme jusqu'à ce jour, pourquoi il n'est pas aussi réservé avec la plume? S'il veut tenter une usurpation, il doit se taire et agir comme son oncle. S'il veut respecter la constitution, quel est donc le but de cette polémique agressive contre les institutions parlementaires? La situation qui est faite à la France par la constitution de 1848 n'est plus tenable. Est-ce vivre que se trouver toujours en présence de deux pouvoirs rivaux, toujours prêts à se combattre et à nous précipiter dans de nouvelles catastrophes? Le repos, la sécurité, le travail sont-ils possibles avec un gouvernement dont l'existence peut tomber à la suite d'une débandade de nuit, d'un accès de folie, d'un vote parlementaire etc. etc? Quand au milieu des circonstances si difficiles que nous traversons, tout le monde aurait besoin de calme, de prudence et d'activité dans le devoir et l'union, c'est à qui multipliera les imprudences et désertera son devoir. Je crains bien que bientôt tous les partis en viennent à se regarder avec défiance et haine; alors la division la plus absolue régnera et les anarchistes en profiteront. Déjà ils se font les mains de joie en voyant la haine des deux premiers pouvoirs; déjà leurs sociétés secrètes se réorganisent; déjà ils se concertent, dressent leurs plans. Certes, il serait très à propos que l'Assemblée après avoir confié le salut du pays aux 25 membres de la commission permanente put aller se recueillir, se fortifier et s'inspirer au sein même des populations; sans cela il faudrait nous attendre en 1851 à être les témoins désolés de bien des faiblesses et des trahisons! En présence de tant de manœuvres qui tendent à nous imposer des expéditions bâtarde, honteuses, impuissantes à se soutenir, comprenez vous maintenant les défiances légitimes du pays? Nous sommes en péril du côté de l'anarchie, en péril du côté de la rouerie de certains aventuriers sans foi ni loi. Toute une campagne s'organise pour une nouvelle usurpation sans nom. Le mal est déjà bien avancé; la démoralisation politique est à son comble; le silence et l'inertie ont remplacé le courage et l'amour de la patrie... Courage, messieurs les intrus, faites sans nous et contre nous, ne vous gênez pas, à l'œuvre donc, démolissez, gachez; mais

je vous prévient que vous aurez à vous repentir de ces folies criminelles qui veulent perpétuer la révolution en France au prix des abaissements, des malheurs et les ruines irréremédiables! Vous le voyez, l'Angleterre est d'une exigence inouïe à notre égard, parce qu'elle sait très bien que vous n'êtes pas capables de lui répondre... Infâme *valetaille*, stupides intrus, sordides ambitieux, que faites-vous donc à son pouvoir? Vous ne voyez donc pas que vous déshonorez la France? Vous ne voyez donc pas que vous la mettez au ban des nations? Cessez donc de vous plaindre du gouvernement Anglais, parce que c'est vous, vous seuls, entendez bien, qui lui avez appris à être exigeant... Prenez donc votre air le plus soumis, le plus rampant vis à vis les empiétements croissans de notre rivale, ravalez vous au niveau des chiens couchans et bientôt, je n'en déespère pas, l'Angleterre vous demandera comme preuve d'amitié quelq'une de nos possessions; peut-être l'Algérie! Et vous, en bons partisans de la *cordiale entente*, vous vous empresserez de la lui céder malgré que plus d'un million de nos soldats l'aient arrosée de leur sang. Vous feriez plus, vous lui vendriez votre âme, si, toute noire qu'elle est par vos forfaits et vos lâches trahisons, elle pouvait être de quelque utilité à ceux qui n'ont pour vous que le plus profond mépris!!! Oh! quand nous accorderez-nous donc, ô mon Dieu! un gouvernement national? Ne nous forcez donc pas à cacher notre tête avec honte et à pleurer l'abjection de notre patrie avec des larmes amères!

SERVICE DU PRÉSIDENT TAYLOR, CONVERSIONS.  
Le président de la république française, le croiriez vous, avait mis dans son cerveau l'idée superbe, de faire célébrer un service funèbre dans l'église catholique, apostolique et romaine de notre Dame de Paris! en l'honneur du général Taylor, votre voisin. Voyez-vous, de Montréal, tous les corps de l'Etat, de la France catholique! allant gravement prier pour le repos de l'âme d'un luthérien qui ne croyait pas au purgatoire et jetter de l'eau bénite sur le catafalque d'un homme qui en aurait ri de grand cœur de son vivant. Croyez-vous que la nation qui se dit la plus spirituelle de l'univers aurait accepté une semblable parade? Heureusement que l'autorité ecclésiastique a fait dire son dernier mot à Louis Bonaparte. Il me semble que si notre président avait envie de faire de l'excentricité, il devait s'attaquer ailleurs.  
Tandis que les ministres et affiliés protestans, font force frais de tentatives d'embauchage auprès de nos populations agricoles et ouvrières; tandis qu'ils font semblant de se donner un surcroît de labeurs et de suer à grosses gouttes, pour ne faire, hélas! pour eux, aucun prosélyte; la religion catholique, elle, sans faire ni plus ni moins de frais que d'habitude, voit entrer dans son sein beaucoup d'enfans égarés du protestantisme, qui embrassent avec énergie, conviction et bonheur la religion universelle. Depuis quelque mois surtout, chaque jour est marqué par quelque conversion, ce qui met au comble la joie de l'Eglise. Un jour viendra, où il ne régnera qu'un seul pasteur et une seule église. Plus de ces mille bigarrures de sectes qui ont envahi la terre à la suite des passions des hommes; il n'y aura plus de ces temples, plus de ces synagogues, plus de ces mosquées qui vont mal

### FEUILLETON.

#### LE CALENDRIER

DE LA  
MANSARDE.

FÉVRIER.  
(Suite.)

—Mais si cette toile est véritablement aussi précieuse, repris-je, elle doit avoir un haut prix.  
—Mais, dame! dit M. Antoine d'un ton de nonchalance orgueilleusement goguenarde, dans un bon temps et avec un bon amateur, cela peut valoir quelque chose comme vingt mille francs.  
Je fis un soubresaut en arrière.  
—Et vous l'avez achetée? m'écriai-je.  
—Pour rien, dit-il en baissant la voix: ces brocanteurs sont des ânes: le mien a pris ceci pour une copie d'étoffe... il me l'a laissé à cinquante louis payés comptant; ce matin je les lui ai apportés, et maintenant il voudrait s'en dédire.  
—Ce matin! répétai-je en reportant involontairement mes regards, sur la lettre de refus que M. Antoine m'avait fait écrire à la veuve de son fils, et qui était encore sur la petite table.  
Il ne prit point garde à mon exclamation, et

continua à contempler l'œuvre de Jordaens dans une sorte d'extase.  
—Quelle science de clair obscur! murmurai-je en grignotant sa dernière croûte avec délices; quel relief! quel feu! Où trouve-t-on cette transparence de teintes, cette magie de reflets, cette force, ce naturel?  
Et comme j'écoutais immobile et muet, il a pris mon étonnement pour de l'admiration, et me frappant sur l'épaule:  
—Ah! ah! vous êtes tout ébloui, s'est-il écrié gaiement; vous ne vous attendiez pas à un pareil trésor! Que dites-vous de mon marché?  
—Pardon, ai-je répliqué sérieusement; mais je crois que vous auriez pu le faire meilleur.  
M. Antoine a dressé la tête.  
—Comment cela? s'est-il écrié; me croiriez-vous homme à me tromper sur le mérite d'une peinture ou sur sa valeur? Expliquez-vous.  
—Je ne doute ni de votre goût, ni de votre science, ai-je repris; mais je ne puis m'empêcher de penser que pour le prix de la toile qui vous présente ce repas de famille, vous auriez pu avoir...  
—Quoi donc?  
—La famille elle-même, monsieur.  
Le vieil amateur m'a jeté un regard, non de colère, mais de dédain. Evidemment je venais de me révéler à lui pour un barbare incapable de comprendre les arts et indigne d'en jouir. Il s'est levé sans répondre, il a repris brusquement le Jordaens et il est allé le reporter dans sa cachette derrière les cartons.

C'était une manière de me congédier; j'ai salué et je suis sorti.  
Sept heures. Rentré chez moi, je trouve mon eau qui bout sur ma petite lampe; je me mets à mondre le moka et je dispose ma cafetière.  
La préparation de son café est, pour un solitaire, l'opération domestique la plus délicate et la plus attrayante; c'est le *grand œuvre* des ménages de garçon.  
Le café tient, pour ainsi dire, le milieu entre la nourriture corporelle et la nourriture intellectuelle. Il agit agréablement, tout à la fois, sur les sens et sur les pensées. Son arôme son donne à l'esprit je ne sais quelle activité joyeuse; c'est un génie qui prête ses ailes à notre fantaisie et l'empêche au pays des *Mille et une nuits*. Quand je suis plongé dans mon vieux fauteuil, les pieds en espalier devant un feu flambant, l'oreille caressée par le gazouillement de la cafetière qui semble causer avec mes cloquets, l'odorat doucement excité par les effluves de la séve arabique, et les yeux à demi voilés sous mon bonnet rabattu, il me semble souvent que chaque flocon de la vapeur odorante prend une forme distincte: j'y vois tour à tour, comme dans les mirages du désert, toutes les images dont mes souhaits voudraient faire des réalités.  
D'abord la vapeur grandit, se colore, et j'aperçois une maisonnette au penchant d'une colline. Derrière s'étend un jardin enclous d'arbustes, et que traverse un ruisseau aux bords duquel j'entends bourdonner les ruches.  
Puis le paysage grandit encore. Voici des

champs plantés de pommiers et où je distingue une charrie attelée qui attend son maître. Plus loin, au coin du bois qui retentit des coups de la cognée, je reconnais la hutte du sabotier, recouverte de joncaux et de copeaux.  
Et au milieu de tous ces tableaux rustiques, il me semble voir comme une représentation de moi-même qui flotte et qui passe! C'est mon fantôme qui se promène dans mon rêve.  
Les bouillonnemens de l'eau près de déborder m'obligent à interrompre cette méditation pour remplir la cafetière. Je me souviens alors qu'il ne me reste plus de crème; je décroche ma boîte de fer-blanc et je descends chez la laitière.  
La mère Denis est une robuste paysanne venue toute jeune de Savoie, et qui, contrairement aux habitudes de ses compatriotes, n'est point retournée au pays. Elle n'a ni mari, ni enfant, malgré le titre qu'on lui donne; mais sa bouté toujours en éveil lui a mérité ce nom de *mère*. Vaillante créature abandonnée dans la mêlée humaine, elle s'y est fait son humble place en travaillant, en chantant, en secourant, et laissant faire le reste à Dieu.  
Dès la porte de la laitière, j'entends de longs éclats de rire. Dans un des coins de la boutique, trois enfans sont assis par terre. Ils portent le costume enfumé des petits savoyards et tiennent à la main de longues tartines de fromage blanc. Le plus jeune s'en est barbouillé jusqu'aux yeux, et c'est là le motif de leur gaieté.

La mère Denis me les montre.  
—Voyez-moi ces innocents, comme ça se régale! dit-elle en passant la main sur la tête du petit gourmand.  
—Il n'avait pas déjenné, fait observer son camarade pour l'excuser.  
—Pauvre créature! dit la laitière; ça est abandonné sans défense sur le pavé de la grande ville, où ça n'a plus d'autre père que le bon Dieu!  
—Et c'est pourquoi vous leur servez de mère? répliquai-je doacement.  
—Ce que je fais est bien peu, dit la mère Denis en me mesurant mon lait; mais tous les jours j'en ramasse quelques-uns dans la rue pour qu'ils mangent une fois à leur faim. Chers enfans! leurs mères me revaudont ça en paradis... Sans compter qu'ils me rappellent la montagne: quand ils chantent leur chanson et qu'ils dansent, il me semble toujours que je revois notre grand foyer et le grand-père!  
Ici les yeux de la paysanne deviennent humides.  
—Alors vous êtes payée par vos souvenirs du bien que vous leur faites? lui dis-je.  
—Oui, oui, reprend-elle, et aussi par la joie de ces petits. Ces ris-là, monsieur, c'est comme un chant d'oiseau; ça vous donne de la gaieté et du courage pour vivre.  
Tout en parlant, elle a coupé de nouvelles tartines, et, y joignant des pommes et une poignée de noix:  
—Allons les chérubins, s'est-elle écriée, mettez-moi ça dans votre poche pour demain.